

16 juil 2015 -13:30

Appartient à Conseil des ministres du 17 juillet 2015

## Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers relatifs à la Régie des bâtiments à Evergem et à Mouscron.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la prolongation de six ans, à compter du 1er juillet 2015, du bail d'un hangar sis Jacques Parysstraat 6 à Evergem, pour les besoins du SPF Justice afin d'y entreposer des véhicules saisis et des pièces à conviction du tribunal de première instance de Gand
- la prise en location de l'immeuble IEG, place Lamartine à Mouscron, pour y regrouper différents services du SPF Finances actuellement situés à Mouscron et Comines

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>